

La LETTRE de Michel MÉNARD

Député de la 5ème circonscription de Loire-Atlantique

numéro 1 avril 2008



Michel Ménard

Membre du Groupe Socialiste,
Radical, Citoyen et Divers Gauche.

Membre de la Commission
des Affaires culturelles,
familiales et sociales.



Ancenis, Anetz,
Belligné, Bonnoeuvre,
Carquefou, Maumusson,
Grandchamp des Fontaines,
Joué sur Erdre, La Chapelle Saint
Sauveur, La Chapelle sur Erdre, La
Roche Blanche, La Rouxière, Le
Cellier, Le Fresne sur Loire, Le Pin,
Ligné, Couffé, Mauves sur Loire,
Mésanger, Montrelais, Mouzeil,
Nantes, Oudon, Pannecé, Pouillé les
Coteaux, Riaillé, Saint Géréon, Saint
Herblon, Saint Sulpice des Landes,
Sainte Luce sur Loire, Saint Mars La
Jaille, Suced sur Erdre, Teillé,
Thouaré sur Loire, Trans sur
Erdre, Treillières, Varades,
Vritz.



Edito

UN CHANGEMENT DE CAP S'IMPOSE !

Après 10 mois de présidence de Nicolas SARKOZY, les électeurs viennent d'adresser un premier avertissement à la majorité en place. C'est un revers important si l'on se souvient des sondages très positifs dont le chef de l'État bénéficiait encore récemment. **Cet échec, c'est celui d'une politique déséquilibrée.** Ainsi l'été dernier avec le paquet fiscal, l'État se privait de plus de 10 milliards d'euros de recettes fiscales au profit des contribuables les plus fortunés. Depuis, le Gouvernement ne cesse de constater que les caisses de l'État sont vides. D'autres mesures ont touché les personnes les plus fragiles. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2008, les malades doivent s'acquitter de franchises médicales, ce qui participe à la remise en cause de la sécurité sociale. Les opérations qui ciblent les immigrés clandestins sont menées sans discernement, alors que la situation dans les centres de rétention administratifs et le recours aux tests ADN heurtent nos valeurs. Les grands principes de la République sont affaiblis, telle la laïcité, remise en cause par des déclarations présidentielles récentes. Le droit opposable au logement est toujours sans effet, etc. Ce sont là des mesures, prises parmi d'autres, qui inquiètent et fragilisent nos concitoyens. Et ce, d'autant plus qu'il n'est pas proposé de solution crédible **pour lutter contre la baisse du pouvoir d'achat**, largement ressentie dans la population.

Face à cette situation, nous avons fait, avec mes collègues députés du Groupe Socialiste, de nombreuses propositions au cours des derniers mois. D'abord, pour nous opposer à des mesures que nous trouvons injustes. Ensuite, pour que les principes de solidarité et de justice soient replacés au centre de nos choix. Ainsi, pour relever le pouvoir d'achat, nous avons proposé la fin des franchises médicales, le rétablissement de la taxe pétrolière flottante, la revalorisation des petites retraites et la majoration de la prime pour l'emploi. Enfin, nous ne cessons d'interpeller nos collègues **pour que le Parlement sorte de l'urgence permanente** afin que le travail des parlementaires puisse se dérouler dans des conditions satisfaisantes. Le rythme imposé à l'Assemblée Nationale et au Sénat par le Gouvernement ne permet pas un échange approfondi et constructif autour des textes en débat. Il ne rend possible aucun enrichissement de ces textes par les parlementaires et, dans la précipitation, la voix des structures représentatives n'est pas assez entendue.

Une telle attitude de la part du Gouvernement et de sa majorité parlementaire, si elle devait se poursuivre, serait particulièrement grave. D'autant que vont devoir être prises, dans les mois qui viennent, des décisions qui engagent notre avenir à tous. Qu'il s'agisse du pouvoir d'achat, de la réforme des retraites, de la question des OGM, **le Gouvernement doit renoncer à la méthode qu'il applique depuis près d'un an sans succès.** Il doit renoncer aux mesures qui jamais, en 6 ans, n'ont eu les effets escomptés. La balle est dans le camp du chef de l'État. Je serai pour ma part au cœur des débats pour critiquer ce qui doit l'être et proposer dans le débat politique une alternative à nos concitoyens.

Vigilance autour de l'avenir de l'hôpital d'Ancenis



La question de l'avenir de l'Hôpital Francis Robert suscite depuis quelques mois de vives inquiétudes dans le Pays d'Ancenis. Précisément depuis les déclarations de Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, sur la « nécessaire transformation » des hôpitaux de proximité, qui sont venues renforcer les doutes préexistants du personnel et des syndicats. Le risque serait de voir supprimer le plateau technique de l'hôpital, ce qui signifierait la fermeture du service de chirurgie, des urgences et de la maternité.

Bien conscient de ces menaces pesant sur le devenir de l'hôpital d'Ancenis qui répond aujourd'hui aux besoins d'un bassin de plus de 80 000 habitants, Michel MÉNARD s'est saisi de ce dossier dès la fin de l'année 2007. Il est notamment intervenu, à plusieurs reprises, auprès du Ministère et de l'Agence Régionale d'Hospitalisation afin de soutenir la demande de scanner formulée par l'équipe médicale de l'hôpital, en partenariat avec un groupe privé de radiologie. L'implantation d'un scanner sur le site d'Ancenis viendrait en effet conforter l'activité chirurgicale de l'établissement. Le 13 mars dernier, Michel MÉNARD a été reçu,

avec d'autres élus du Pays d'Ancenis, au Cabinet de la Ministre. Il s'agissait de réaffirmer, l'attachement des élus et de la population au maintien de l'ensemble des activités hospitalières existantes à Ancenis et notamment de celles liées au plateau technique. A cette occasion, les conseillers de la Ministre se sont vus rassurés sur le devenir de l'hôpital Francis Robert : aucune fermeture de service prévue selon eux et un accord de principe pour le scanner, sous réserve qu'un partenariat public-privé soit conclu.

Michel MÉNARD a pris acte de ces engagements mais reste cependant vigilant et dans l'attente qu'un écrit et que des actes (nomination d'un directeur, délivrance d'autorisation de scanner, etc.) viennent confirmer le discours entendu.



Calendrier parlementaire

Les prochains textes examinés à l'Assemblée Nationale :

- Projet de loi sur la lutte contre les discriminations
- Proposition de loi relative à la journée de solidarité
- Projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés (OGM)

Aménagements de l'A11 : toujours pas d'engagement de l'État

Michel MÉNARD a récemment interpellé le secrétaire d'État chargé des Transports sur les aménagements de la section Nantes-Ancenis de l'autoroute A11 pour lesquels les collectivités locales (Nantes Métropole, Conseil Général, Conseil Régional) attendent un engagement financier de la part de l'État.

Le principal aménagement souhaité est la suppression du péage de Vieilleville, à Carquefou. Celui-ci pénalise en effet lourdement (1 euro par jour) les habitants de l'est de l'agglomération nantaise qui l'empruntent et génère un trafic important au sein du centre-ville de Carquefou, de nombreux automobilistes préférant traverser la commune plutôt que d'emprunter la section d'autoroute payante. Les collectivités souhaitent la disparition de ce péage et demandent depuis plusieurs années à l'État de participer au financement de son rachat.

L'autre aménagement projeté sur cette section de l'autoroute A11 est la création d'un échangeur

au niveau de la commune de Varades. Ce projet permettrait à la fois d'alléger le trafic (en augmentation constante) sur la D723 et donc de sécuriser cet axe particulièrement dangereux, mais aussi d'aider au développement économique sur le canton de Varades.

La réponse apportée par Dominique BUSSEREAU, si elle ouvre une possible concertation entre l'État et les collectivités locales sur ces deux projets, ne constitue pour autant pas une réelle avancée puisque l'idée d'un cofinancement d'État est toujours écartée.

Michel MÉNARD s'est engagé à faire le point très prochainement sur le sujet avec les collectivités concernées afin de continuer à faire avancer ces dossiers qui concernent le quotidien d'un grand nombre d'habitants de la circonscription.

Retrouvez le texte intégral de la question de Michel MÉNARD et de la réponse du secrétaire d'État en charge des Transports sur le site : www.michelmenard.fr



Classe CM1- CM2
Ecole Joseph Fraud, Treillières

Assistants parlementaires

Jeanne BOUREL
Matthieu LAVOIS

Secrétaire:
Catherine LEBRETON

Permanence parlementaire

4, rue Léonard de Vinci
44470 Carquefou
Tél. : 02 40 68 70 04
Fax : 02 40 68 70 53
contact@michelmenard.fr

Des permanences régulières sont également assurées dans plusieurs communes de la circonscription, nous contacter pour plus d'informations.

www.michelmenard.fr

Le saviez-vous : Quelle est la composition de l'Assemblée Nationale ?

L'Assemblée Nationale issue des élections législatives de juin 2007 est composée de 577 députés dont 470 hommes et 107 femmes. Ils étaient âgés de 28 à 78 ans au moment de leur élection (âge moyen : 55 ans). Les députés de l'actuelle législature (2007-2012) sont répartis au sein de 4 groupes politiques :

Le Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire (groupe majoritaire : 321 membres), le Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche (204 membres), le Groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine (24 membres) et le Groupe Nouveau Centre (21 membres).

